

# CONSEIL & MANAGEMENT EN MOBILITÉ



La Loi sur la Transition Énergétique pour une croissance Verte de juillet 2015 oblige toutes les entreprises, implantées dans un territoire concerné par un Plan de Déplacements Urbain, et ayant plus de 100 salariés, à mettre en place un plan de mobilité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les réflexions mobilité peuvent être mises en place dans le cadre d'une démarche de **Plan de Déplacements Entreprise (PDE)**. Tel que nous l'entendons, le PDE, terme générique qui peut se décliner à différentes échelles (entreprises, administrations, inter-entreprises, quartiers, zones d'activité...), est un **outil de management interne** qui vise, à travers une démarche de concertation, et sur la base d'un diagnostic de l'existant, à proposer des préconisations favorisant des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

## Notre démarche

Les Explorateurs de la Transition accompagnent les institutions publiques ou privées dans leur politique de mobilité.

Ils proposent lors de chaque mission un travail de **coproduction** de la méthodologie et des actions qui permet de s'adapter au contexte et particularités locales. Cette réflexion partagée permet par ailleurs une véritable appropriation des services pilotes de la démarche qui constitue l'une des clés de réussite d'une démarche de management de mobilité.

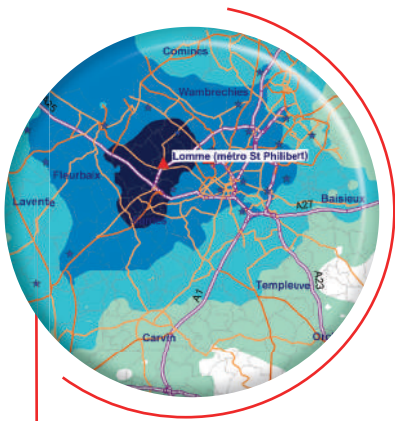
Le **diagnostic d'accessibilité** ainsi que le **plan d'actions** sont alors définis de manière partagée et répondent à des besoins identifiés. Les outils créés permettent de suivre de manière opérationnelle la mise en place du plan de déplacements et son évaluation. Notre démarche met en avant le croisement d'une **approche quantitative** (diagnostic d'accessibilité, comptage, enquête, cartographie...) et d'une **approche qualitative** (entretien, réunion de concertation, visite de terrain...).

## Nos points forts

- Des compétences fortes en **ANIMATION** permettant de coproduire la démarche;
- Une **ÉQUIPE TRANSDISCIPLINAIRE** composée de géographes, urbanistes, sociologues, cartographes, permettant de couvrir tous les champs de la mobilité ;
- Une capacité à identifier les besoins de chaque établissement et à dégager une **VISION COMMUNE ET PARTAGÉE** ;
- Une capacité à travailler **AVEC TOUS LES ACTEURS** et à différentes échelles : du bâtiment au quartier ;
- Des **OUTILS** de diagnostic/d'enquête/de cartographie/ de communication et d'enquête propres ;
- Une **EXPERTISE** en formation dans le domaine du management de la mobilité auprès d'acteurs variés.

Des **PARTENARIATS** installés nous permettant de compléter nos compétences et de proposer la mise en place de solutions après l'étude préalable.





## 3 NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT POSSIBLES

1.  
CO  
ÉLABORATION

2.  
FORMATION  
ACTION

3.  
FORMATION

Nos  
références

### CONSEIL EN MOBILITÉ

- Accompagnement à la mise en place de communautés de covoiturage (zones d'activités)
- Étude sur l'adéquation offre/besoin de mobilité en faveur des publics en insertion (Conseil Général)
- Étude sur les flux et l'optimisation des parkings (Centre hospitalier)
- Évaluation d'une plateforme départementale mobilité/insertion

### PLAN DE DÉPLACEMENTS

> PDE-PDA-PDES-PDIE

- Plan de déplacements d'entreprises ou inter-entreprises
- Plan de déplacements de quartiers (Humanicité)
- Plan de déplacements d'établissements médico-sociaux (EHPAD, centre hospitalier...)
- Plan de déplacements d'établissements scolaires et de formation (campus universitaires)

### FORMATION

- Formations à la mise en place de PDE/PDIE/PDES/PDA en direction de référents mobilité
- Interventions dans le cadre de formations PDE animées par le CEREMA Nord-Picardie
- Animation d'actions de sensibilisation/formation mobilité pour les professionnel·les de l'insertion
- Animation de modules « transports-mobilité » pour différentes écoles d'ingénieurs (ISA, ICAM, HEI...)

### RECHERCHE-ACTION

- Action-recherche de conseil individualisé en mobilité (CoPILOT)
- Impact du management de la mobilité sur la localisation des entreprises et des salariés (COMMOCLES)



## Zoom sur une étude :

### LE PLAN DE DÉPLACEMENTS DE ZONE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE BRUAY LYS ROMANE

Dans le cadre de sa compétence en aménagement de zone d'activités, la communauté d'agglomération Béthune Bruay Lys Romane a engagé son premier plan de déplacements de zone. C'est la Zone Industrielle de Ruitz qui a été choisie par la collectivité et accompagnée par la Chaire Explorateurs de la Transition et ses partenaires (Auddicé et l'ADAV) pour mettre en place son plan de déplacements. Après un diagnostic partagé avec les entreprises et le Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle, une enquête a été réalisée auprès des directions d'entreprises et des collaborateurs. L'étude de géolocalisation ajoutée à ce diagnostic a permis de mettre en avant un certain nombre de problématiques. Le plan d'action proposé à la collectivité permettra d'accompagner l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service sur la zone et d'entreprendre quelques travaux d'aménagement de voirie permettant l'usage des modes actifs. Un cahier de prescriptions à destination des entreprises soumises à la réglementation a été réalisé pour leur permettre d'adopter les bonnes pratiques en matière de management de la mobilité.

Aurélie MONTIGNY  
aurelie.montigny@  
univ-catholille.fr  
03 59 31 50 76  
explorateurs-transition.fr

